

[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#)[ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/)[ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)

## Pigistes : un premier budget formation à consommer avant fin décembre !

Le volet formation du "protocole d'étape sur les journalistes pigistes", que la CFDT, la CFTC, la CGC ont signé, a permis à Médiafor de collecter **1,5 millions d'euros** auprès des entreprises de presse.

Mais ce premier budget **doit être « consommé » avant le 31 décembre 2009** !

Ce volet formation, entré en vigueur le 1<sup>e</sup> février, est encore méconnu et les patrons ont tardé à se mettre autour de la table. Pour preuve, lors de cette première réunion de la commission pigiste, seuls trois des neuf syndicats d'employeurs de journalistes étaient là .

Il est important que chacun d'entre nous, dans son entreprise, fasse connaître aux collègues pigistes cette nouvelle possibilité pour eux de se former.

**Les pigistes doivent dès à présent envoyer leur demande de formation à Médiafor, qui devient leur référent unique.**

Les premiers dossiers urgents seront étudiés à la mi-juillet. Puis ce sera à la prochaine réunion de la commission pigistes, qui se réunit le 16 septembre. Les dossiers doivent donc être transmis avant le 9 septembre. Seront examinées en priorité les formations qui doivent se faire avant le 31 décembre.

L'important est de bien « ficeler » le projet, en travaillant le fond pédagogique.

En plus de plusieurs bulletins de paie, une lettre de motivation sera ainsi demandée. Si nécessaire, Médiafor orientera les pigistes vers des organismes de formation et surtout conseillera sur le calcul des heures de DIF ou de CIF (\*)

Pour en savoir plus (<http://www.mediafor.org.>), des conseillers de Médiafor sont joignables au 01 44 88 92 70 (pôle gestion conseil).

Pour information, l'ESJ Lille et le CFPJ Paris ont élaboré des programmes spécifiques de formation pour les journalistes pigistes.

Cependant, il reste encore des points importants à négocier comme le montant de l'allocation ou de la rémunération, et la prise en charge des journalistes pigistes sans carte.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter à l'USJ-CFDT, Gwenaëlle Moulins et Nicolas Thiery, qui siègent à la Commission pigistes.

[g.moulins@wanadoo.fr](mailto:g.moulins@wanadoo.fr) (<mailto:g.moulins@wanadoo.fr>)

[nicolasthiery@yahoo.fr](mailto:nicolasthiery@yahoo.fr) (<mailto:nicolasthiery@yahoo.fr>)

(\*)

- un CIF (congé individuel de formation) est conseillé dans le cas de formation longue (plus de 2 à 3 semaines). Le maximum légal est d'un an ou 1200 h. Le maintien de la rémunération, pendant la formation, sera versée par Médiafor. Il sera calculé sur la moyenne des salaires des 12 derniers mois de tous les employeurs, à condition de fournir les bulletins de paie correspondant.

- un DIF (droit individuel de formation) est plus adapté pour des formations courtes de moins de 120 h (maximum légal).

A titre provisoire (en attendant la réunion de septembre), il est prévu d'accorder à chaque pigiste 20 h par année de détention de la carte pour 2005, 2006, 2007 et 2008 et 13 h pour 2004 (promulgation de la loi en cours d'année).

A ce jour, les pigistes qui ont renouvelé régulièrement leur carte ont donc le droit à 93h de formation (il faut demander une attestation à la Commission de la carte).

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes

(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-

l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomas (<http://www.cfdt-publihebdomas.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (/~vanessa/cfdt/rss.xml)